

PARAGON TRANSACTION renouvelle avec conviction son engagement à respecter les 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU qui sont inscrits au cœur de ses orientations stratégiques.

Aussi, veuillez trouver ci-dessous les différentes actions engagées.



VETELE Yves
Directeur Général

I/ Principes 1 et 2 relatifs aux droits de l'homme :

❖ Les engagements de l'entreprise Paragon Transaction vis-à-vis de ses salariés

- L'entreprise Paragon Transaction a signé le 19 mai 2014 avec l'ensemble des organisations syndicales représentées (CFDT, CGT et CGC) un accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et le contrat de génération (Annexe 1).

Les enjeux pour l'entreprise sont les suivants :

- préparer l'entreprise aux évolutions du marché,
- améliorer son niveau de compétitivité pour assurer sa pérennité,
- disposer des compétences en cohérence avec sa stratégie,
- volonté depuis plusieurs années déjà d'exercer sa responsabilité sociale, c'est-à-dire mettre en œuvre le dialogue social et la mobilisation des acteurs, les actions d'anticipation afin de minimiser en amont les conséquences sociales des évolutions de l'entreprise.

Les enjeux pour les salariés sont les suivants :

- être prêt à faire face aux évolutions de l'entreprise et de son environnement et à demeurer au meilleur niveau de compétences sur le marché du travail tant interne qu'externe, pour favoriser son employabilité,
- être acteur de son parcours professionnel.

Principaux résultats :

Pour tenir compte de ces enjeux, l'entreprise a défini des actions concrètes destinées à favoriser l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès à un contrat à durée indéterminée, de favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés, d'assurer la transmission des savoirs et des compétences et de mettre le salarié au cœur du dispositif de développement de ses compétences.

Un nouveau tableau de bord a été mis en œuvre pour assurer un suivi des actions définies. Les principaux indicateurs portent sur le :

- 1/ Suivi de la répartition des effectifs par classe d'âge et catégorie professionnelle,
- 2/ Suivi de la répartition des entrées par classe d'âge et catégorie professionnelle,
- 3/ Suivi de la répartition des sorties par classe d'âge et catégorie professionnelle,
- 4 Suivi de l'information emploi-retraite par catégorie professionnelle,
- 5/ Suivi de la participation aux actions de formation par classe d'âge et catégorie professionnelle,
- 6/ Suivi des heures de formation par classe d'âge.

Ce tableau de bord a été présenté pour la première fois au comité central d'entreprise en juin 2015 et permettra de suivre les évolutions des objectifs fixés par l'entreprise

- **Au-delà, la société Paragon Transaction a défini un plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes car elle souhaite agir en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour assurer la mixité professionnelle au sein de l'entreprise, laquelle est source de performance et d'équilibre.**

Le plan d'action défini par l'entreprise vise à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'entreprise au travers notamment des thèmes suivants :

- le recrutement
- la rémunération
- la formation professionnelle
- l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle.

Un tableau de bord a été mis en œuvre pour assurer un suivi des actions définies depuis 2013. Les principaux indicateurs portent sur le :

Suivi des indicateurs de la situation comparée des hommes et des femmes en matière de :

- 1/ conditions générales d'emploi
- 2/ rémunérations,
- 3/ formation,
- 4/ conditions de travail,

Suivi des indicateurs relatifs à l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale en matière de :

- 5/ congés
- 6/ organisation du travail

Suivi des indicateurs relatifs aux objectifs propres de l'entreprise en matière de :

- 7/ recrutement
- 8/ formation

Exemple de suivi associé aux recrutements:

annonces passée au cours de l'année 2014	Nbre de candidatures reçues		Pourcentage de candidature reçues en fonction du sexe		Nbre de candidats reçus en entretien		Pourcentage de candidats reçus en entretien en fonction du sexe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Technicien support	4	1	80%	20%	4	1	80%	20%
Responsable infrastructure informatique	13	1	93%	7%	6	0	100%	0%
Fabricant print management	2	2	50%	50%	1	1	50%	50%
Agent service clients	0	5	0%	100%	0	5	0%	100%
Gestionnaire grands comptes	1	1	50%	50%	1	1	50%	50%

- **La société Paragon Transaction a signé le 31 mars 2015 un accord permettant le don de jours de repos à un parent d'un enfant à charge de vingt ans et plus gravement malade. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la Loi du 9 mai 2014 permettant le don de jours de repos à un parent d'un enfant gravement malade et tendant à permettre aux salariés de concilier l'événement le plus tragique de l'existence qu'est la maladie d'un enfant avec leur vie professionnelle.**

L'accord signé par la société Paragon Transaction prend en compte les situations de ses propres salariés et étend la possibilité de ce don même si l'enfant a vingt ans et plus, à condition qu'il soit à la charge du salarié concerné.

❖ **Les engagements de la société Paragon Transaction en matière d'insertion professionnelle :**

- **La société Paragon, dans le cadre de son engagement sociétal et au-delà de son obligation en matière d'emploi de travailleurs handicapés, a embauché 2 salariés reconnus travailleurs handicapés entre juin 2014 et janvier 2015, dont un salarié issu d'un ESAT.**
- **La société Paragon Transaction a conclu 5 contrats initiatives emplois en CDI entre 2014 et 2015, notamment dans le cadre de remplacement suite à des départs à la retraite.**

Le contrat unique d'insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Ces 5 personnes sont toujours présentes dans l'entreprise et en CDI.

- **Signature d'une convention FNE formation en vue de la sécurisation des parcours professionnels et du maintien dans l'emploi de salariés d'une autre société du groupe, la société Paragon Marketing Solutions, dans le cadre d'une mutation au sein de la société Paragon Transaction.**

Il s'agit de protéger un public de basse qualification ou de métier en voie de disparition et de l'accompagner dans son changement professionnel qui passe notamment par un changement de poste pour certains.

II/ Principes 3, 4, 5 et 6 relatifs aux conditions de travail :**Actions continues :**

PARAGON TRANSACTION respecte l'ensemble des obligations de l'OIT et du Droit du Travail Français. Elle met à disposition des institutions représentatives l'ensemble des moyens nécessaires à leur fonctionnement et s'attache à faire vivre la négociation collective.

Actions mise en œuvre :

- Nous avons remplacé un quai devenu obsolète par un neuf, ce qui nous a permis de supprimer le risque de chute du personnel,
- Nous réinjectons l'air chaud extrait de nos ateliers via nos systèmes d'aspiration de chute vers nos magasins de stockage (approvisionnement papier et expédition),
- Nous réinjectons les calories générées par nos compresseurs vers nos magasins de stockage (approvisionnement papier et expédition),
- Nous avons repeint 100% des sanitaires en production,
- Nous avons acheté 3 transpalettes autoportés et de 2 chariots haute levée reconditionnés pour notre service expédition,
- Nous avons acheté un tapis motorisé pour améliorer l'ergonomie sur l'une de nos machines,
- Nous avons remis en service 9 centrales de traitement d'air et amélioré notre réseau de fourniture de froid.

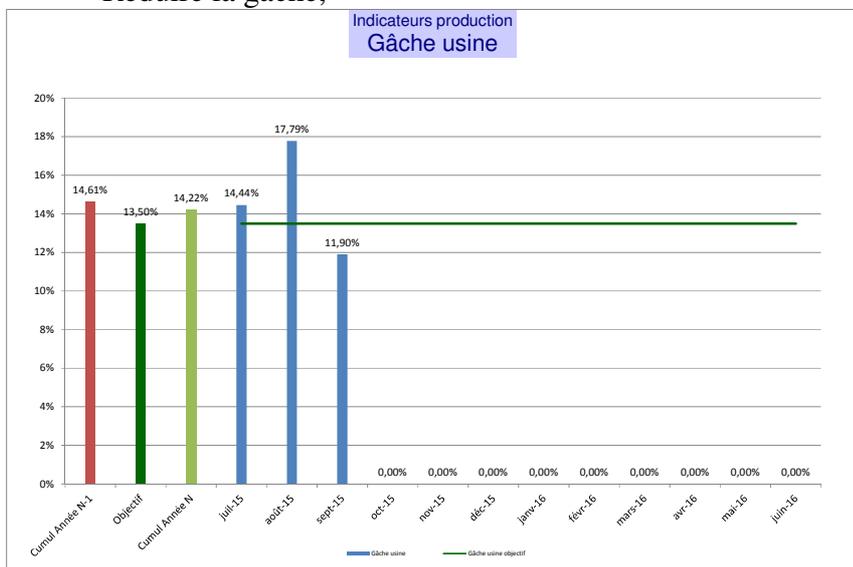
Principaux résultats :

- 1/ Suivi des salariés équipés de bouchons d'oreilles moulés,
- 2/ Suivi des sièges assis/ debout mis à disposition vis-à-vis des besoins identifiés par le CHSCT,

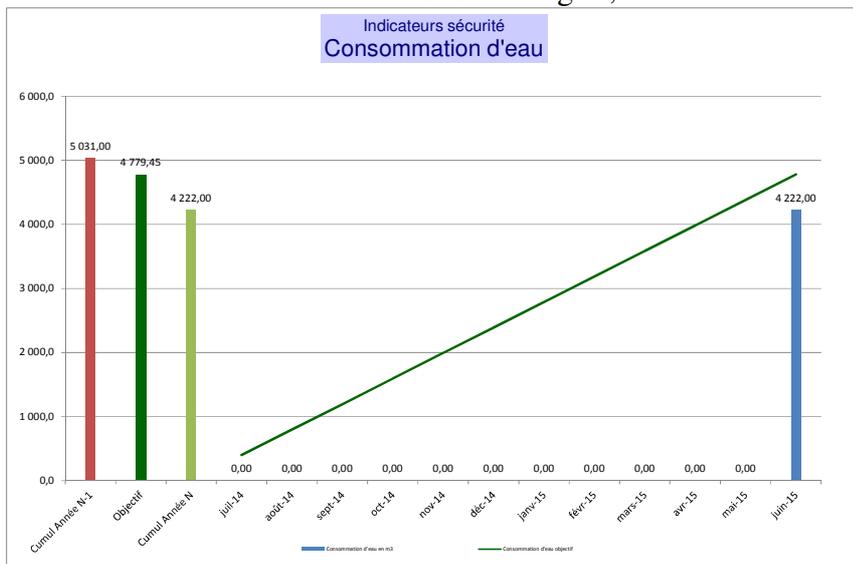
III/ Principes 7, 8 et 9 relatif à la protection de l’environnement:

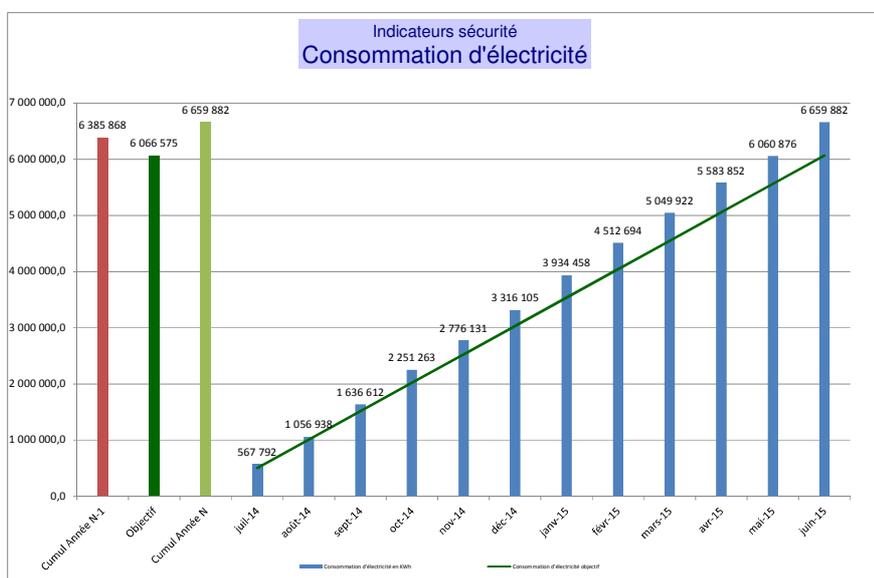
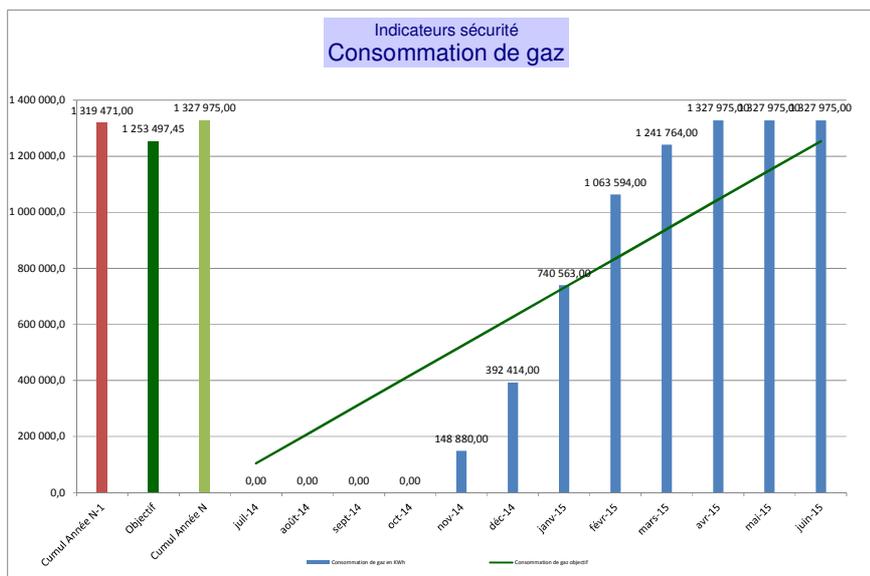
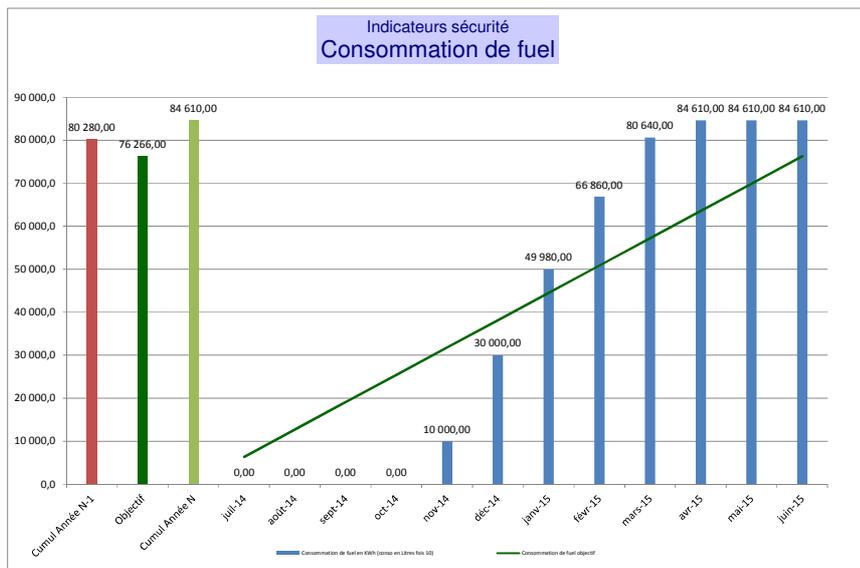
Actions continues :

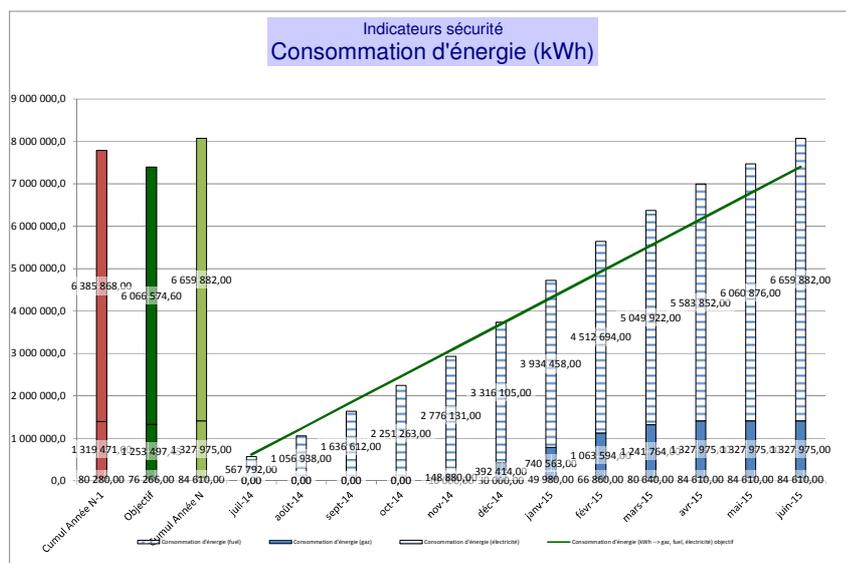
- Réduire la gâche,



- Réduire nos consommations d’énergies,







Les principaux résultats :

- Nous avons réduit de 5% nos consommations d'énergie (gaz, électricité et fioul confondues) à nombre d'heures travaillées identiques entre 2013-2014 et 2014-2015.
- Renouvellement de la marque Imprim'Vert.

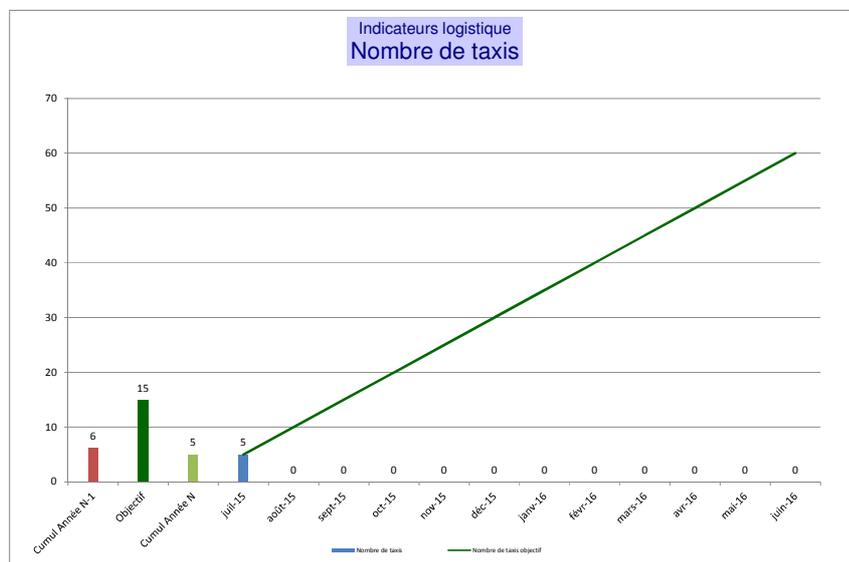
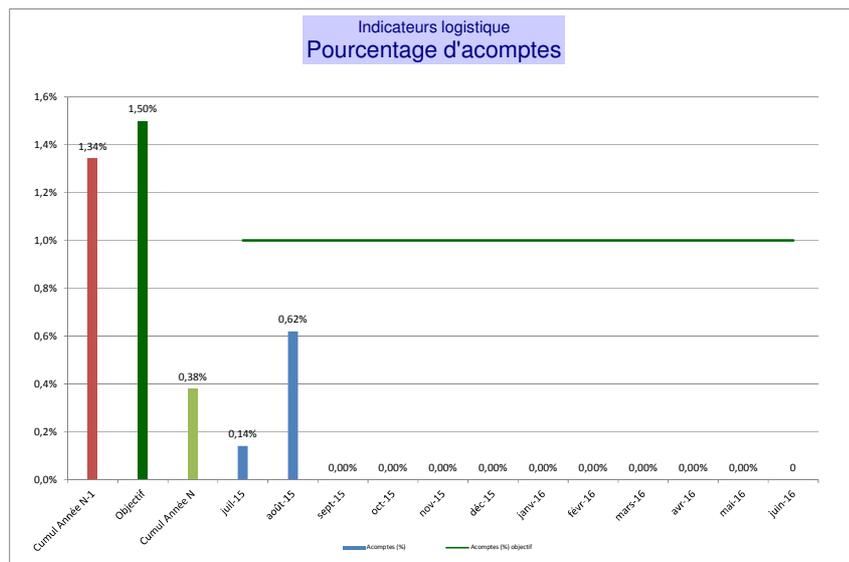
Les actions à court terme :

- Réduire de 5% les consommations énergétiques,
- Obtenir la certification ISO 14001.

Actions en cours associées au lancement du bilan carbone :

Actions continues :

- Grouper les expéditions par destination,
- Grouper les transports,
- Optimiser les capacités de chargement des camions avec expéditions par camions complets,
- Réduire le nombre d'acompte,
- Réduire le nombre de taxis.



Les principaux résultats :

- Mise en place de contrat intégrant les notions d'expéditions par destination, d'optimisation des capacités de chargement,... pour des clients représentant 70% du chiffre d'affaire,
- Diminution du nombre d'acompte,
- Diminution du nombre de taxis.

Les actions à court terme :

- Réaliser le bilan carbone.

Actions en cours associées aux certifications PEFC/ FSC :**Actions continues :**

- Privilégier les sources d’approvisionnement certifiés ISO 14 001 et/ou labellisés PEFC et FSC,
- Développer les ventes de produits PEFC/ FSC des clients représentant 70% du chiffre d’affaire.

Les principaux résultats :

- Réussite de l’audit de renouvellement des certifications PEFC/ FSC,
- Augmentation des ventes de papier issu de forêt gérées durablement,
- Intégration des préférences d’approvisionnement à la procédure de maîtrise des achats et à l’évaluation des fournisseurs,
- Intégration des « logos » dans les fiches d’autocontrôle, Conditions générales d’achat et de vente, Bordereau de livraison et Factures.

Les actions court terme :

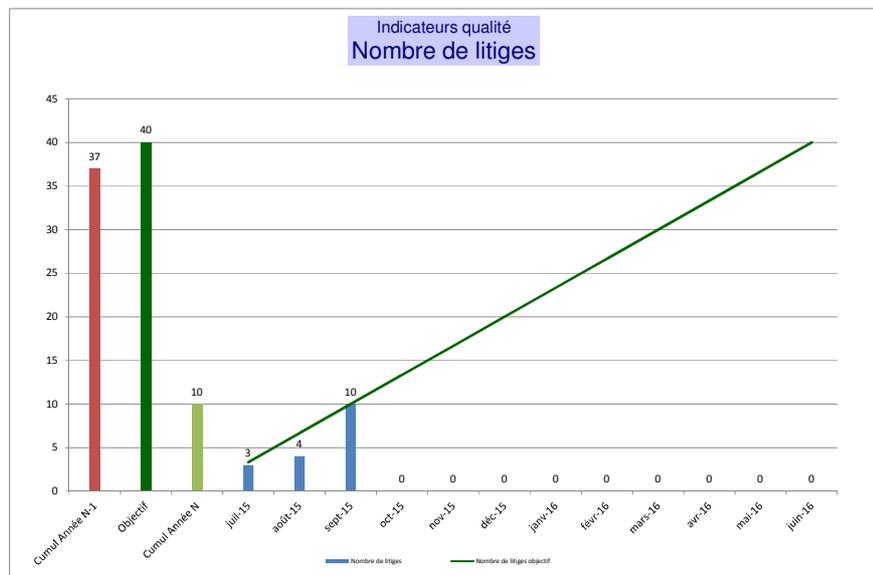
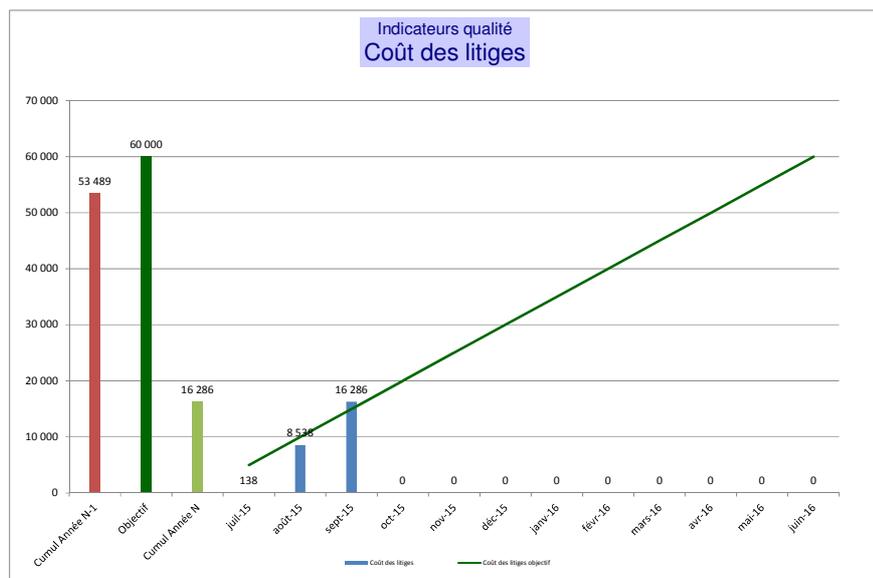
- Finaliser la mise en œuvre du devis ECO RESPONSABLE (papier, encre, colle, ...),
- Améliorer le plan d’information vis-à-vis des bonnes pratiques déployées (Intégration des logos dans les emails, cartes de visites, plaquettes commerciales, sites internet,...)

Actions en cours associées à la certification ISO9001 :

Actions continues :

- Définir les nouveaux moyens visant à fiabiliser et à réduire les temps et coûts associés aux contrôles qualité (Spectrodensitomètre, Lecteurs codes à barres, Règle Messerli, ...)
- Définir les nouvelles méthodes visant à fiabiliser et à réduire les temps et les coûts associés aux contrôle qualité (Mode opératoire de contrôle, Structure d’audit, ...),

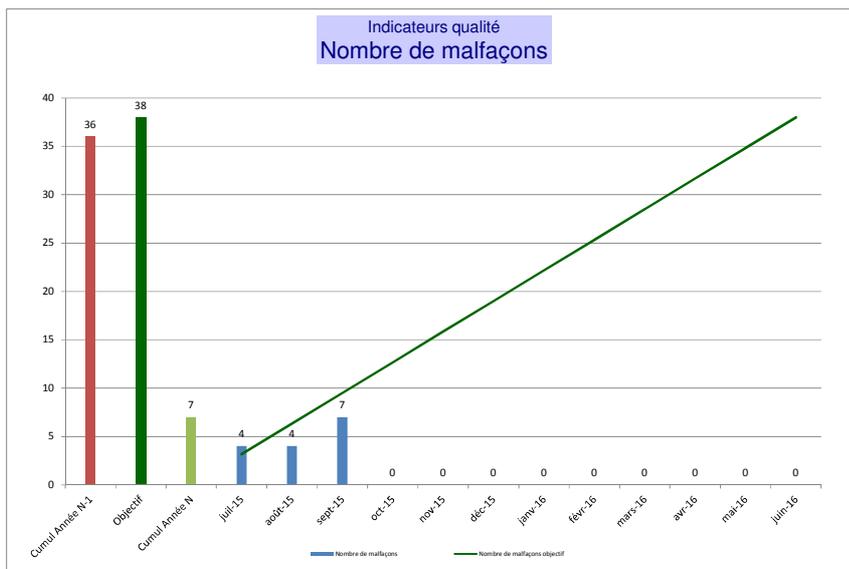
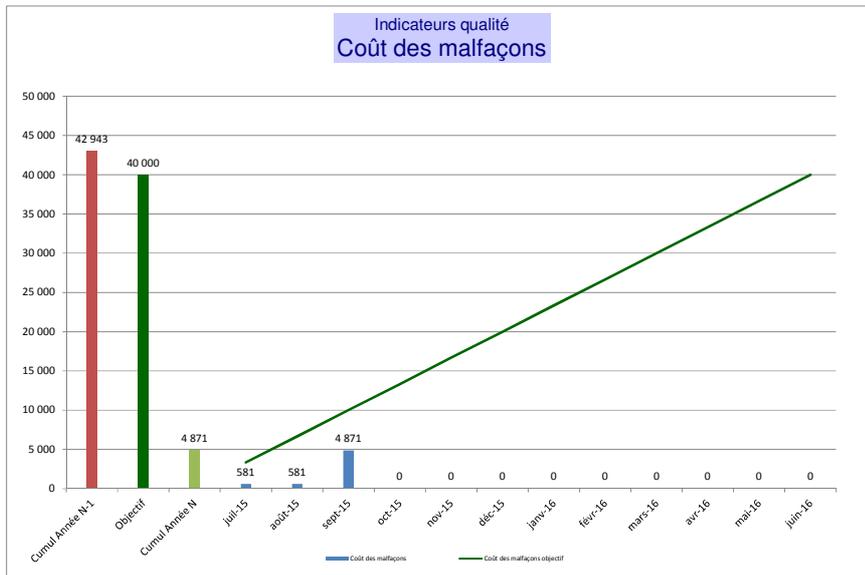
Litiges :



Les principaux résultats :

- Diminution du coût des litiges,
- Diminution du nombre de litige.

Malfaçons :



Les principaux résultats :

- Augmentation du coût des malfaçons,
- Diminution du nombre de malfaçon,
- Réussite de l’audit de suivi ISO 9001V2008.

IV/ Principes 10 relatif à la lutte contre la corruption:

PARAGON TRANSACTION à mis en place une charte éthique des affaires. Cette dernière définit nos règles de conduite sur les différents thèmes que sont :

- La corruption, les cadeaux et autres avantages,
- Les conflits d'intérêt,
- La fraude,
- Le blanchiment d'argent,
- Notre comportement vis à vis de la concurrence.

Les principaux résultats :

- Présentation du document en CE.

Les actions court terme :

- Définir les modalités de communication à mettre en œuvre (Signature d'un doc à l'embauche, Note d'information via réunion flash/ Bulletins de salaires/ Avenant/...).